



Animaux en santé – Gestion des pratiques en matière de santé animale

Mélange d'animaux

Le contrôle et la limitation des déplacements du bétail sont reconnus comme étant les plus importantes pratiques biosécuritaires pour réduire la transmission des agents pathogènes. Les déplacements d'animaux sont un facteur de risque inhérent aux pratiques courantes dans l'industrie de l'élevage de bovins de boucherie et il est important de reconnaître les risques et de les gérer efficacement à l'aide de pratiques de biosécurité rigoureuses.

Les pratiques de gestion qui favorisent la fréquence de contacts entre les animaux (mélanges) augmentent également les possibilités de contact avec des animaux à risque élevé, ce qui pose des risques importants, surtout lorsque des animaux hautement sensibles se trouvent dans le troupeau.

Les animaux à haut risque sont ceux qui présentent un risque inconnu ou relativement élevé de propager des maladies (ex. animaux malades). Les animaux hautement susceptibles sont ceux qui présentent le plus haut risque de contracter une maladie (ex. les veaux).

Mélange d'animaux

Les mélanges d'animaux surviennent lorsque des bovins d'une exploitation entrent en contact avec ceux d'une autre exploitation. Une telle situation peut se produire lorsque des animaux sont laissés à paître sur des parcours publics ou sur des pâturages collectifs ou, encore, lors de ventes aux enchères ou d'expositions.

Les mélanges d'animaux sont courants dans l'industrie bovine, mais une telle pratique peut mettre en péril la santé des animaux. Le risque est le suivant : lorsque les animaux sont mélangés, les bovins d'une exploitation peuvent être exposés aux maladies infectieuses présentes chez les bovins d'une autre exploitation. Ainsi, les maladies peuvent se propager d'un groupe à l'autre, notamment si les maladies en cause ne sont pas visées par le programme de gestion des maladies du troupeau.

Il n'est pas toujours facile d'empêcher les mélanges d'animaux, mais il existe des façons de les gérer et d'en réduire les risques.

Discuter de l'état de santé du troupeau avec d'autres propriétaires

Les risques de maladie et les pratiques de gestion peuvent varier d'une exploitation à l'autre. Renseignez-vous auprès du propriétaire précédent pour en savoir davantage sur les animaux



Photo fournie par Boeuf Canada Inc.

qui ont été mélangés et échangez ces renseignements avec les futurs propriétaires. En connaissant les maladies auxquelles les animaux peuvent être ou avoir été exposés, les producteurs peuvent mieux préparer un plan d'intervention et gérer le risque.

Isoler, vacciner, dépister et soigner

Les animaux nouveaux à l'exploitation ou ceux qui y reviennent doivent être isolés du reste du troupeau pendant au moins 14 jours et faire l'objet d'une surveillance pour que tout signe de maladie soit décelé. Avant d'être introduits au troupeau, les nouveaux animaux doivent être vaccinés contre les maladies pouvant toucher le troupeau, faire l'objet d'un dépistage des maladies pertinentes à l'environnement d'où ils proviennent et recevoir un traitement, au besoin.

Réduire les contacts avec d'autres troupeaux et espèces animales

Les contacts avec différents troupeaux ou différentes espèces peuvent exposer les animaux à des risques de maladie qui ne sont actuellement pas visés par le programme de gestion des maladies du troupeau. Réduisez ces interactions dans la mesure du possible ou prenez les mesures nécessaires pour gérer le risque (surveillance, vaccins, etc.) lorsque cela est impossible.

Pour plus de détails

Il s'agit là de quelques exemples de pratiques de biosécurité reconnues que les producteurs peuvent adopter pour gérer les risques de maladie dans leur exploitation. Pour plus de détails sur la biosécurité, ou pour obtenir un exemplaire de la Norme nationale de biosécurité pour les fermes d'élevage de bovins de boucherie, consulter le site Web suivant : <http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/biosecurite/fra/1299868055616/1320534707863>.

**Biosécurité
en vigueur**